



Conseil économique et social

Distr. générale
29 novembre 2011
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-sixième session

27 février-9 mars 2012

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs stratégiques et mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives; thème prioritaire : « L'autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans l'élimination de la pauvreté et de la faim, le développement et les défis actuels »

Déclaration présentée par Soroptimist International, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration qui suit, qui est distribuée conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/CN.6/2012/1.



Déclaration

Avec un nom tel que « Soroptimist », il ne surprendra personne que nous, qui représentons 90 000 femmes et filles dans 124 pays, soyons pleines d'espoir; l'espoir que nous nous trouvions réellement à l'aube d'un changement de paradigme au niveau mondial. Le monde est en train de prendre conscience que le développement durable doit être la pierre angulaire de l'élaboration des politiques à l'échelon international et qu'un développement durable digne de ce nom est synonyme d'égalité économique et écologique. Soroptimist International, en tant qu'organisation mondiale représentant les femmes, en appelle à la société civile, aux gouvernements et au secteur privé pour qu'ils fassent en sorte que ce changement de paradigme devienne réalité et ne reste pas juste un point parmi tant d'autres sur la liste toujours plus longue des engagements internationaux jamais concrétisés.

Avec tant de réunions internationales, de forums consacrés à l'élaboration de politiques et de conférences préparatoires à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), nous devons être vigilants et nous assurer de manière systématique que le rôle des femmes et des filles, surtout des femmes et des filles rurales, soit au cœur de ces débats et de ces décisions.

Les femmes jouent un rôle vital dans la gestion de l'environnement et le développement. Leur pleine participation est donc essentielle à la réalisation d'un développement durable (principe 20 de la Déclaration de Rio, 1992).

Les femmes constituent maintenant 40 % de la population active, 43 % de la main-d'œuvre agricole et plus de la moitié des étudiants universitaires. La productivité augmentera si leurs qualifications et leurs compétences sont utilisées dans une plus large mesure. Par exemple, si les agricultrices avaient le même accès que les hommes aux engrais et à d'autres facteurs de production, le rendement du maïs serait plus élevé de presque un sixième au Malawi et au Ghana et des obstacles qui empêchent les femmes de travailler dans certains secteurs ou d'exercer certaines professions seraient éliminés (déclaration faite à l'occasion du Forum ouvert sur l'égalité hommes-femmes, au cours du Forum de politique générale 2011 des réunions annuelles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, et rapportée par un représentant de Soroptimist International).

Investir dans l'agriculture à petite échelle, en particulier en faveur des femmes, est une mesure essentielle pour relever le défi de la production alimentaire dans l'avenir. Les gouvernements ne respectent pas les engagements internationaux qu'ils ont pris de protéger les femmes contre la discrimination et le fossé entre l'égalité en droit et la discrimination de fait persiste. Les femmes rurales se heurtent toujours à des difficultés d'accès aux ressources, comme le crédit, la terre, les intrants et les services de vulgarisation agricoles, avec des conséquences évidentes pour leur sécurité alimentaire. La propriété foncière est une question particulièrement critique pour les femmes (extrait d'une déclaration faite à l'occasion de la Journée internationale de la femme à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en 2011, par un représentant de Soroptimist International).

Soroptimist International enjoint les gouvernements à s'engager en faveur de l'éducation, de la capabilisation et de l'autonomisation de ceux qui sont les plus

touchés par les déprédations et la destruction écologiques et économiques, à savoir les femmes et les filles rurales, afin de leur permettre de participer de manière significative aux processus de prise de décisions et d'élaboration de politiques en vue de la réalisation des objectifs de développement durable aux niveaux local, national et international. Le modèle d'éducation des femmes et des filles préconisé par Soroptimist International, qui consiste à améliorer leur accès aux compétences et à leur donner les moyens de se prendre en charge en augmentant leur confiance en elles et en leur ouvrant des perspectives en dehors de leur communauté afin de s'assurer qu'elles aient le choix, s'est révélé des plus efficaces au regard des besoins des femmes et du développement durable.

C'est dans cet esprit que Soroptimist International soumet les recommandations suivantes aux participants de la cinquante-sixième session de la Commission de la femme, recommandations fondées sur la connaissance et l'expérience de première main acquises par notre réseau de clubs locaux, proches de la population, tant dans les pays du Nord que dans les pays du Sud. Ces recommandations sont regroupées en trois catégories. D'abord, nous formulons une série de recommandations basées sur nos actions de plaidoyer et de sensibilisation visant l'autonomisation des femmes et le renforcement de leur rôle dans l'élimination de la faim et de la pauvreté, le développement et les défis actuels. Ensuite, nous notons avec intérêt que bon nombre des recommandations que nous avons formulées à l'occasion de la cinquante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme, dans le contexte de l'accès à l'éducation, sont toujours d'actualité dans le contexte des femmes rurales. Nous avons donc réitéré ces recommandations en faveur de ces dernières. Enfin, nous avons inclus les extraits pertinents du Grand groupe des femmes pour le Sommet de la Terre 2012 (Rio+20), auquel Soroptimist International participe activement. Ces recommandations sont essentielles au regard du thème prioritaire de cette année de la Commission de la condition de la femme, et nous estimons qu'elles méritent attention.

Soroptimist International demande instamment aux gouvernements, à la société civile, au secteur privé et aux autres partenaires concernés de prendre les engagements suivants :

- Reconnaître le rôle croissant que jouent les femmes en tant que principales productrices et acheteuses de denrées alimentaires et, partant, l'absence de mécanismes efficaces de protection et de défense de leurs droits;
- Mettre en œuvre, d'ici à 2022, des lois et des politiques nationales qui garantiront la pleine réalisation des engagements pris dans le programme Action 21 et la Déclaration de Rio, notamment l'établissement et le financement de mécanismes d'audit appropriés afin de garantir responsabilisation et transparence;
- Veiller à ce que les mesures visant l'autonomisation des femmes rurales soient basées sur des systèmes et horizontales, plutôt que sur des projets et verticales;
- Mettre un terme à toute démarche, activité ou politique qui perpétue la dichotomie victime/sauveur et adopter une approche de l'autonomisation des femmes et des filles rurales qui soit cohérente, respectueuse et fondée sur les droits de l'homme;
- Reconnaître que les politiques macroéconomiques émanant d'une hiérarchie obsolète et intrinsèquement patriarcale tendent à être discriminatoires envers

les besoins spécifiques des femmes et des filles, ou à les ignorer. L'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes microéconomiques adaptés, en concertation avec les populations concernées, sont indispensables pour garantir la protection et la réalisation des droits fondamentaux des femmes et des filles rurales;

- Mettre en œuvre d'urgence des politiques et des programmes qui garantissent la sécurité des femmes et des filles rurales dans les domaines suivants : sécurité financière, sécurité d'emploi, sécurité foncière, sécurité alimentaire, droit de vivre à l'abri de la violence, accès à l'éducation et à la formation et accès aux forums de prise de décisions;
- Encourager l'attribution d'un plus grand nombre de postes à responsabilité aux femmes dans les organisations internationales traitant d'alimentation et d'agriculture, au moyen d'activités de parrainage et de formation. Le représentant de Soroptimist International à la FAO a noté avec inquiétude qu'aucune femme ne s'était portée candidate au poste de directeur général en vue des élections. Soroptimist International note avec satisfaction qu'une femme se trouve actuellement à la tête du Programme alimentaire mondial.

Soroptimist International rappelle les recommandations suivantes, formulées à l'occasion de la cinquante-cinquième session de la Commission et replacées dans le contexte du thème prioritaire de la cinquante-sixième session :

- Veiller à ce que les politiques et programmes en matière d'éducation et d'emploi pour les femmes et les filles rurales suivent une approche valable pour toute la vie, reconnaissant et comprenant que l'accès à l'apprentissage est un droit humain à tout âge et que les femmes et les filles qui vivent dans les zones rurales ont des besoins différents selon les étapes de leur existence;
- Améliorer et classer par ordre de priorité des données judicieusement ventilées et internationalement comparables, englobant des indicateurs de méthode et de résultat, qui abandonnent les facteurs purement économiques au profit d'une vision holistique du développement. Un représentant de Soroptimist à Genève a noté, à la suite de la réunion annuelle du Conseil économique et social, que l'importance accordée au Groupe des Vingt, qui n'est pas une organisation des Nations Unies et traite uniquement de questions financières, était de plus en plus critiquée;
- Collaborer avec les partenaires locaux pour améliorer les installations afin que les femmes et les filles qui vivent dans les zones rurales puissent avoir facilement accès à une éducation acceptable et de bonne qualité. Ceci vaut aussi pour l'adaptation des installations sanitaires aux différences entre les sexes, des environnements sûrs, des dortoirs pour les filles et d'autres aspects, le cas échéant;
- Adopter une approche du développement durable fondée sur les droits fondamentaux, en accordant une attention et un intérêt particuliers à la participation des femmes et des filles à la prise de décisions et à l'élaboration des politiques dans différents contextes, notamment dans les domaines public et privé;

- Veiller à ce que les emplois traditionnellement dominés par des femmes dans les domaines de l'agriculture et de la production alimentaire ne soient pas dévalorisés ou cantonnés dans les économies informelles;
- Concevoir des systèmes de quotas fondés sur le sexe et l'égalité des hommes et des femmes soigneusement planifiés et veiller à ce que, dès leur plus jeune âge, les femmes rurales puissent acquérir toutes les connaissances et qualifications indispensables pour assumer les rôles de leadership ou autres mécanismes similaires qui peuvent leur être dévolus; autrement, nous créons un système qui, par inadvertance, voue les femmes rurales à l'échec, renforçant ainsi des opinions sexistes.

Recommandations du grand groupe des femmes pour la Conférence des Nations Unies pour le développement durable (Rio+20) :

- S'engager à appuyer l'élaboration de mesures nationales et internationales contraignantes qui prennent en compte la problématique hommes-femmes, pour des économies durables et équitables et pour la gouvernance du développement durable;
- Définir des objectifs et des indicateurs pour la participation des femmes;
- Inclure l'égalité des hommes et des femmes dans les objectifs de développement durable;
- S'attaquer aux défis émergents suivants :
 - Sécurité alimentaire et souveraineté alimentaire;
 - Droits des femmes en matière de propriété et de régimes fonciers, et prévention de l'accapement des terres;
 - Privatisation et marchandisation des biens communs;
 - Énergies renouvelables propres;
 - Femmes et migration;
 - Le fardeau de l'eau pour les femmes;
 - Risques sanitaires posés par les nouvelles technologies et le développement pour les femmes et les filles.